



## LE PEUPLE AU-DESSUS DU PROFIT

### **- Deuxième débat - Notre santé n'est pas à vendre : privatisation et droit à la santé**

Depuis plus de cinquante ans, l'accès aux services de santé relève des droits de l'homme. Ce principe se reflète dans les constitutions de nombreux pays. En dépit d'améliorations significatives, notamment dans les pays industrialisés, nous sommes pourtant encore très loin de garantir le droit à la santé pour tous.

Bien que cette aspiration ne soit que rarement contestée, l'hégémonie rampante de la logique du marché compromet sa réalisation. Au prétexte que nous ne pourrions plus nous permettre d'investir davantage, les financements ont été réduits et une participation financière des usagers a été instaurée. Cette forme de marchandisation, ainsi que d'autres, creusent encore les inégalités en matière de santé. Chaque année, plus de 150 millions de personnes basculent sous le seuil de pauvreté en raison de dépenses de santé non couvertes par l'assurance-maladie.

Les PPP et les services privatisés détournent l'argent du système de santé pour remplir les coffres des entreprises. Les grandes sociétés du domaine de la santé et des assurances exercent des pressions sur les gouvernements tandis que les multinationales pharmaceutiques manipulent les règles du commerce international et de la propriété intellectuelle dans le but de protéger leurs bénéfiques monopolistiques. La capacité à réagir aux crises est compromise, en particulier dans les systèmes de santé fragiles, à l'instar de l'Afrique touchée par Ebola.

Les recommandations de la Commission de haut niveau des Nations Unies sur l'emploi en santé et la croissance économique (UN COMHEEG), en 2016, démontrent les bienfaits pour l'économie de l'investissement dans les soins de santé. Les conclusions de la réunion tripartite de l'OIT, en 2017, mettent en lumière la nécessité d'éviter la pénurie mondiale prévue de 18 millions de travailleurs/euses de la santé en 2030. Ces recommandations et conclusions exigent que nous améliorions les conditions de financement, d'emploi et de travail dans le secteur des services de santé.

L'ISP y a répondu à travers le lancement, en 2016, de sa Campagne en faveur du droit humain à la santé. Parce que l'universalité des soins de santé n'est pas un rêve. Parce que les richesses mondiales sont bien assez suffisantes pour y parvenir. Parce que ce qui manque, c'est la volonté politique. Et nous devons œuvrer pour y remédier.